

## CONCERTATION PRÉALABLE

### ATTESTATION

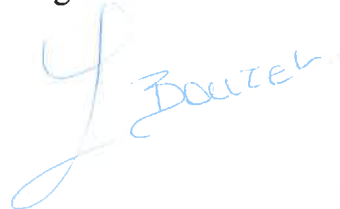
Objet : Demande d'autorisation

Je soussigné, Mme. Laurence BOURET, Déléguée Générale de l'Association DASTRI, certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L 121-16 du code de l'environnement.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R 123-8 (5<sup>ème</sup> alinéa) du code de l'environnement.

Date 28.11.2022

Signature et cachet

Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Bouret'.

**DASTRI**  
40 Avenue Kléber  
75016 PARIS  
Tél. : 01.83.62.29.55  
[www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)  
Siret : 792 505 554 00032